

Description du chemin de raccordement de Bourg en Bresse à Ambronay.

p.1/3

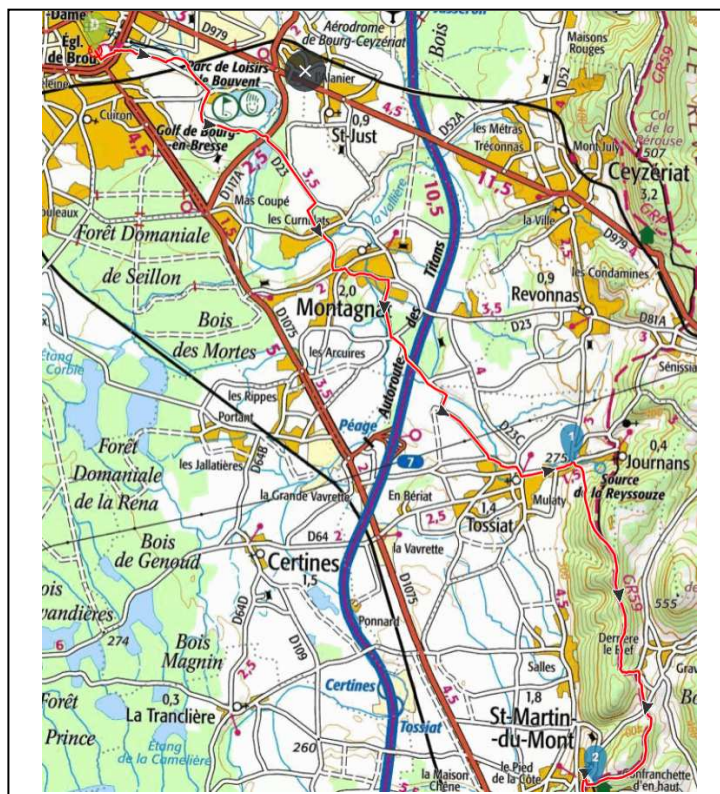
Signalétique utilisée :  : Bretelle

1^{er} jour:  : Mauvaise direction

*(46.197, 5.235) : ces données correspondent aux latitudes et longitudes. Elles peuvent être copiées dans Maps ou Waze

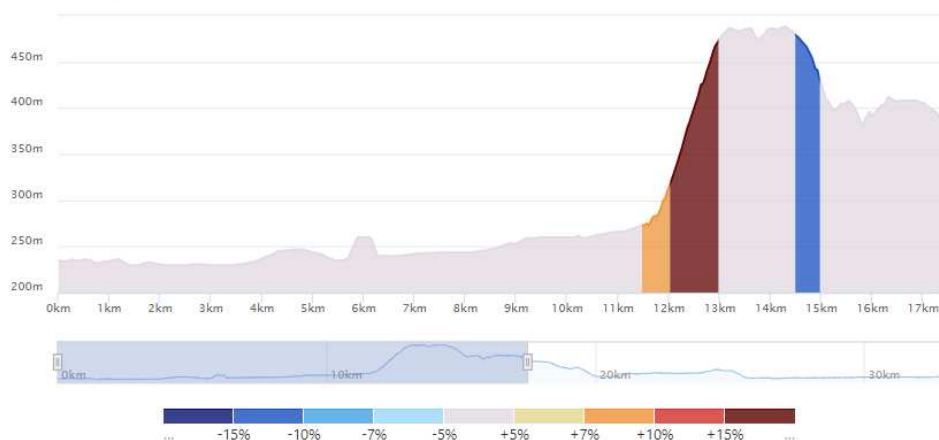
Le départ a lieu à l'église de Brou (46.1979, 5.2353 *). L'itinéraire longe le monastère SE par l'allée Hélène de Savoie jusqu'au Boulevard Charles de Gaulle que l'on franchie par les passages piétons pour emprunter le chemin de la providence. Après 700m, on tourne à gauche sur la piste permettant de descendre vers la Reyssouze sous les lignes haute tension jusqu'à l'entrée du parc de Bouvent. Puis on prend le chemin du lac, on passe sous la rocade le chemin de Bouvent toujours sur la piste cyclable, et la route de Revermont sur 800m dangereux car pas d'accotement.

Au bois des Bletonnées, tourner à droite (SW): chemin de la Goyatière puis gauche droite dans le chemin du Gourde (SSE). On traverse la Reyssouze puis au bout, tourner à gauche sur route du village de Montagnat. 2^{ème} à droite, prendre le chemin de la Craz qui descend vers l'étang. Retraversée de la Reyssouze puis 3^{ème} à droite, chemin de la fruitière. Au bout, gauche droite, on longe le vieux mur du château de Rivoire sur le chemin de Ravary pour aller traverser (SE) l'autoroute A40. On longe de nouveau la Reyssouze puis on la traverse au lieu dit "le Montet". Au bout de ce chemin du Montet, tourner à gauche sur le chemin de Mas Cruzin où on traverse de nouveau la Reyssouze et on poursuit jusqu'au cimetière de Tossiat. Tourner à droite sur la route de



Montagnat puis à gauche sur la route de Journans jusqu'à l'entrée du village. On prend le petit chemin piéton du grand virage pour la rue du moulin sur 50m. Au moulin(1), on tourne à droite sur le chemin de la mine puis sur le chemin des feuillées de Tossiat (GR59 et GRP tour du Revermont). A la fourche, toujours sur le GRP, prendre à gauche sur le chemin du Fayet. Au bout de la descente dans le hameau du Fayet, tourner à droite, chemin de la tour, puis légèrement à droite au dessus d'un viticulteur de Cerdon dans un chemin. Au bout de la descente, prendre la route à droite puis le 1^{er} chemin à gauche jusqu'à **Saint-Martin du Mont(2)**, village étape. Le gîte d'étape (de 8 pers) est sur la gauche 300 m après le cimetière. Le gîte de France, ancien presbytère, est derrière l'église.

Dénivellation

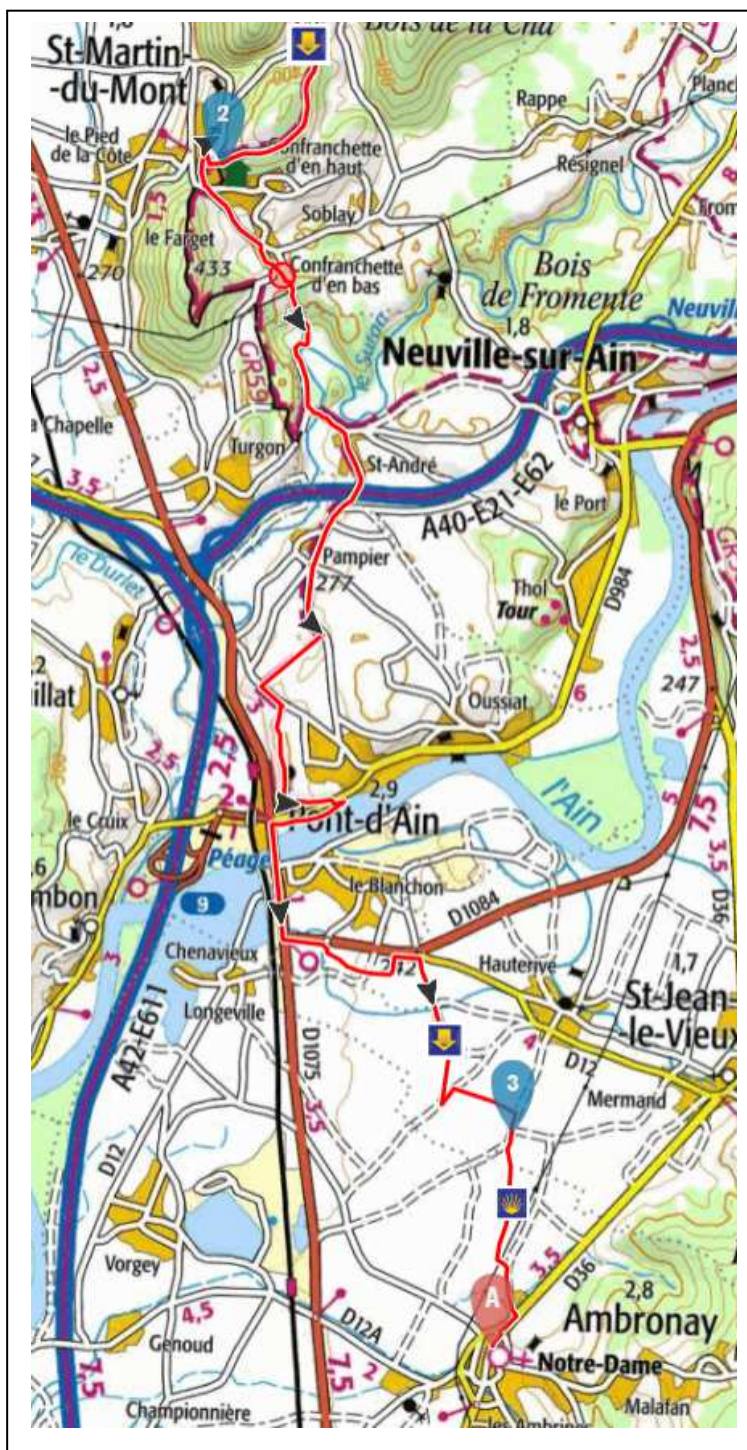


Description du chemin de raccordement de Bourg en Bresse à Ambronay.

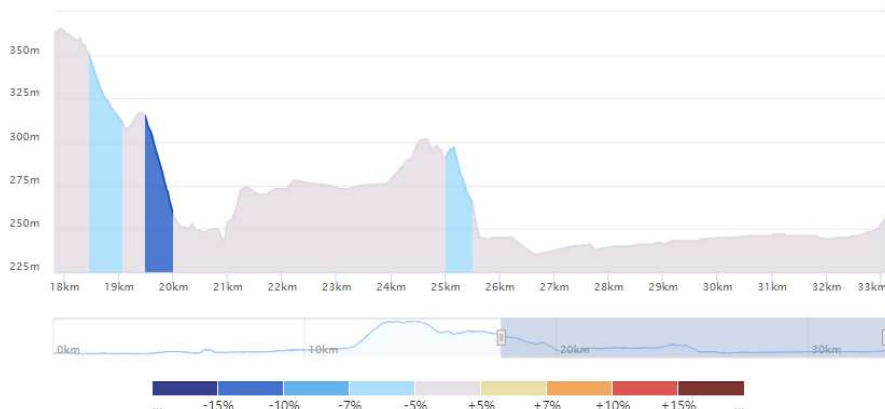
p.2/3

2ième jour:

Au départ du village, on part (S) sur la rue de la mairie vers la place des anciens combattants. On descend légèrement sur la gauche pour prendre la route « la montée de la Machuronne » jusqu'au hameau "Confranchette d'en bas". Au carrefour du hameau à droite vers le "Crozat" puis on quitte sur la gauche la route de Turgon sur un grand chemin qui rejoint la rivière du Suran par "les Cochatières". Garder la route du moulin des Craipes jusqu'au pont du Suran à franchir pour monter (SE) vers Saint André, l'autoroute et Pampier (sur le GRP® tour du Revermont jusqu'à Pont d'Ain). A l'arrêt de bus, prendre (S) la route de la ville sur 700m , à droite le chemin du Solliat puis au bout à gauche l'avenue Philibert le beau sur 250m. Toujours sur le GRP®, tourner à droite vers la chapelle de la Catherinette. Continuer sur ce chemin large jusqu'au chemin « la montée des Jouberts » que l'on descend jusqu'à la rue Louise de Savoie où on continue sur 50m vers l'Est. On descend à droite l'escalier sur l'aval de l'ancien moulin puis on rejoint des bords de la rivière d'Ain jusqu'au quai Justin Reymond puis jusqu'au pont par un escalier. Après traversée de l'Ain, trottoir de gauche, on va tout droit, comme la piste cyclable, jusqu'au rond point du Pont Rompu. De là, à gauche jusqu'au rond point du Super U puis à droite rue de la Batie. Au rond point suivant à gauche pour contourner la maison du fromage et se retrouver le long de la RD1084. Prendre complètement à droite (Sud) en passant devant un champ de panneaux solaires jusqu'au chemin de la Vigne Orset face aux étangs de carrière. Prendre complètement à gauche ce chemin sur 200m puis aux panneaux explicatifs (histoire, flore et faune) à droite sur 600m puis encore à droite pour continuer à contourner l'étang. 200m plus loin, on retrouve le balisage(3) de coquilles de la via Lugdunum en direction d' Ambronay. La suite de l'itinéraire sur la via Lugdunum est décrite dans le [guide rouge](#). Le balisage devient classique à partir de la jonction:



Dénivellation



Informations pratiques

- Bourg en Bresse (pk 0,5): hypermarché Carrefour .
- Montagnat (pk 6,1):
 - épicerie, traiteur,
 - restaurant « le troquet des amis » : 04.74.42.62.30
 - transport à la demande : [RUBIS PLUS secteur E.](#)
 - centre médical de soins immédiats : 04 51 26 17 18
- Tossiat (pk 10,9) :
 - pharmacie, boulangerie, fromage de chèvre, miellerie...
 - toilettes publiques (46.1418, 5.3168)
 - Febus King Ranch (46.1501, 5.3024) bivouac possible
 - Gîtes de Mas Gruzin : 06 71 14 93 88
 - l'Olainpe : gîtes et logements insolites 79 Chem. de l'Echaly, 01250 Tossiat 06 15 44 03 83
 - transport à la demande : RUBIS PLUS secteur E.
- Journans (hors chemin pk 11,9) :
 - Camping : 190 Mnt de Saint-Valérien, 01250 Journans 06 52 47 47 63
 - Restaurant A la source 11 Rue de l'Église, 01250 Journans 04 74 42 70 58
 - transport à la demande : RUBIS PLUS secteur E.
- StMartin du Mont (pk 18) :
 - [Gites](#) et [chambre d'hôte](#).
 - Restaurant « La Cour de Récré ». 04 74 35 58 53
 - La gare SNCF se situe à 1 km de l'église. (46.0952, 5.3034)
 - transport à la demande : RUBIS PLUS secteur E.
- Confranchette d'en bas (pk 19) : bar (ne fait plus restaurant).
- Pont d'Ain (pk 26) :
 - Tous commerces et services.
 - Marché le samedi matin, de 7h30 à 13h00
 - Hôtel des Alliés : 04 74 39 00 09
 - Camping de l'Oiselon : 04 74 39 05 23
 - La gare SNCF se situe à 1,1km du centre ville.

- Ambronay (pk 33)

Détails dans [le guide rouge de la via Lugdunum](#).

(pk 33 = à 33km du départ)

Patrimoine jacquaire

On trouve du patrimoine à Bourg en Bresse dans la collégiale de Notre Dame, au monastère royal de Brou ainsi qu'à Saint Martin du Mont. Tous les détails sur notre page du [patrimoine jacquaire dans l'Ain](#).

Bretelle balisée les 17 et 18 mars 2025 par les baliseurs de l'Ain.

Délégué de l'Ain : Denis le Haret

Responsable chemins Ain : Laurent Cayssials

Baliseurs : Odile, Pierre, René, Alain, Dominique et Laurent.